



Levier d'action « Formation et sensibilisation des différents publics cibles aux enjeux de la biodiversité »



© Lauriane Letournel

## Fiche exemple 19

La COP Jeunesse : l'engagement de la jeunesse des Bouches-du-Rhône pour préserver la biodiversité

### COLLECTIVITÉ CONCERNÉE

Département des Bouches-du-Rhône

### PARTENAIRES

Ministère de la Transition Ecologique (partenariat Congrès mondial de la Nature)  
Académie Aix-Marseille (identification des classes)  
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (mobilisation des publics)  
Les Petits Débrouillards (expertise, animation, supports)  
Nature Immersion Landestini (expertise et animation)

### RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

Maître d'ouvrage, pilote et financeur de la démarche.

### ETAT D'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE

Initiée en 2019 et finalisée en 2021.

### COÛT TOTAL DE L'INITIATIVE

35 000 €

### CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

35 000€



© CD13



### DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'INITIATIVE

Accueilli pour la première fois en France, à Marseille, en septembre 2021, le Congrès mondial de la nature de l'UICN a permis comme tous les quatre ans de mobiliser les acteurs de la protection de la biodiversité du monde entier, avec pour cette édition une attention particulière portée sur l'engagement croissant de la jeunesse. Territoire d'accueil de l'événement et pilote du groupe de travail « Sensibilisation à la Jeunesse », le Département des Bouches-du-Rhône conçoit dès 2019 un projet innovant visant :

- à sensibiliser les jeunes du département aux enjeux des négociations internationales, et notamment à la nécessité de prendre des décisions communes en tenant compte des intérêts de chacun ;
- et à leur permettre de s'exprimer à travers des propositions pour préserver la biodiversité de leur département.

C'est ainsi que la « COP Jeunesse », menée par le Pôle Projets du Service de la Jeunesse et la Direction de l'Environnement du Département, en partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille, la Région Sud Paca, l'association Les Petits débrouillards et Henri Landes, expert en négociations, débute en janvier 2020. S'inspirant dans les grandes lignes des réunions internationales de l'ONU sur la Biodiversité organisées au niveau mondial, le projet est séquencé en trois phases, dans un format complètement dématérialisé en raison du contexte sanitaire :

- une préparation des jeunes à l'exercice de négociations internationales ;
- un exercice de négociations avec la rédaction puis le vote des « Accords de Provence » sur une journée ;
- la signature des « Accords de Provence » par le Département.

200 jeunes de 10 à 25 ans avec des profils diversifiés ont été mobilisés dans le cadre de la COP Jeunesse : scolaires du primaire au lycée, publics « hors temps scolaire » : centres sociaux, associations d'insertion, membres du Conseil Départemental des Jeunes, membres du Parlement Régional des Jeunes. Le projet s'est concrétisé à travers : l'organisation de 15 visio-conférences (10 de préparation, 4 en ateliers et 1 plénière), et la mise à disposition d'un forum de contributions numérique. Les participants, regroupés en plusieurs groupes de travail, se sont ainsi penchés sur les questions de biodiversité, de santé, d'environnement et de développement durable, dans l'objectif de trouver un consensus sur un ensemble de mesures.

Jouant le rôle des différents acteurs impliqués dans les sommets internationaux (Etats, entreprises, instances non-gouvernementales, médias), plus de 100 jeunes ont eu pour mission de défendre la position de l'acteur qu'ils incarnent pendant les échanges. Des rencontres avec des acteurs locaux ont également été organisées pour préciser leurs propositions en tenant compte des réalités du territoire. Grâce à ce jeu de simulation, les participants à la COP Jeunesse ont pu s'initier aux enjeux des négociations, afin de mieux comprendre le rôle des parties prenantes et l'importance du compromis avant la prise de décision sur les thématiques relatives à la biodiversité.

Ce travail collaboratif s'est conclu sur des propositions d'actions concrètes pour préserver la biodiversité des Bouches-du-Rhône à travers 16 motions rassemblées dans les « Accords de Provence ». Ce texte signé par le Département engage la collectivité à prendre en compte les recommandations émises par les participants à la COP Jeunesse, donnant ainsi une nouvelle dimension à l'exercice.



## PRINCIPAUX RÉSULTATS

Deux textes ont été rédigés puis votés par les 200 jeunes participants en conclusion de la COP Jeunesse :

1/ les négociations internationales, comprenant 28 articles qui synthétisent le contenu des discussions engagées pendant l'exercice ;

2/ les Accords de Provence, document d'orientation rédigé par les jeunes puis transmis aux élus, proposant au Département différentes mesures concrètes pour renforcer son action en matière de protection de la biodiversité. Construite autour de 6 thématiques (préservation des espaces forestiers, espaces verts et biodiversité en ville, transition écologique des pratiques agricoles ou pêche et tourisme durables), celles-ci ont vocation à être intégrées dans les politiques de la collectivité.

Au fil de l'année scolaire, le projet a permis de faire le pont entre plusieurs publics jeunes du primaire au lycée en les sensibilisant aux enjeux environnementaux. Il a notamment contribué à créer une nouvelle dynamique de travail axée sur la protection de la nature au sein du Conseil départemental des jeunes de Provence, partie prenante des débats de la COP Jeunesse.

Par ailleurs, les Accords de Provence ont été un travail préparatoire à la réflexion menée en faveur du territoire lors des États Généraux de Provence, consultation citoyenne à l'initiative du Département lancée en 2015 et réitérée en 2023.



## INNOVATION

A la fois dispositif de sensibilisation et organe de consultation, la COP Jeunesse représente un intérêt remarquable à l'échelle du territoire :

- Intérêt pédagogique pour l'Éducation Nationale :
  - Sensibiliser des jeunes à l'importance de préserver la Biodiversité
  - Comprendre la complexité de préserver la biodiversité en prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des acteurs
  - Pouvoir s'exprimer et débattre
  - Rencontrer d'autres jeunes et confronter leurs idées
  - Bénéficier d'une action en faveur de l'éducation à la citoyenneté
- Prise en compte de la parole de la jeunesse dans les orientations d'actions de la collectivité à travers la signature des Accords de Provence.
- Favoriser la transversalité interne à la collectivité et externe avec les partenaires.



Congrès mondial de la nature de l'UICN, 2021 © CD13



## EXEMPLARITÉ

La sensibilisation des nouvelles générations aux problématiques de la biodiversité et au rôle des différentes parties prenantes (notamment des collectivités) est cruciale pour améliorer leur compréhension des enjeux et favoriser leur engagement.

Innovante dans sa réalisation, la COP Jeunesse incarne la volonté d'impliquer les jeunes de différents profils en leur permettant de participer à la construction des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Organisée par les services Environnement et Jeunesse du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la démarche se prête particulièrement bien au travail interservices, associant également d'autres directions (Education, Communication, Numérique...) et partenaires.



## PRINCIPAUX FREINS ET LEVIERS

- La COP Jeunesse a compté sur la participation du Conseil départemental des jeunes de Provence, instance de réflexion et d'apprentissage initiant chaque année un groupe de collégiens volontaires au travail collectif et à la vie publique. Représentant tous les collèges des Bouches-du-Rhône, celui-ci a encore renforcé la représentativité de la jeunesse du département durant l'exercice.
- Le contexte sanitaire particulier en période de pandémie a contraint les équipes organisatrices à ajuster la COP Jeunesse selon un format uniquement numérique. Outre les difficultés induites (technique, RGPD, droit à l'image...), cela a notamment eu pour conséquence une révision à la baisse du nombre de participants (400 jeunes prévus initialement).
- Nécessité d'animer la démarche et d'avoir des supports pédagogiques pour les enseignants et intervenants.
- Tenir compte du calendrier scolaire, et de la disponibilité des enseignants pour organiser les ateliers en distanciel ou présentiel.



### Autres leviers d'action principalement concernés

- ❖ Mise en place d'instances et d'outils de gouvernance territoriale, de concertation et de dialogue



### En savoir

- <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/des-simulations-de-negociations-en-faveur-de-la-biodiversite>